

L'ÉCHO DE Garat

été 2023

*l'jhorneau
d'jhour d'aneut
et d'aut'foués**

* le journal d'aujourd'hui et d'autrefois

COMMUNE
DE
Garat

SOMMAIRE

Liberté • Égalité • Fraternité



MAIRIE

4-5 ► **RETOUR EN IMAGES
ACTUALITÉS**

6 ► **FOCUS**

7 ► **PROJET
TRAVAUX**

8 ► **SANTÉ
ENVIRONNEMENT**

9-10 ► **ASSOCIATIONS**

11-12 ► **INFOS PRATIQUES**



▶ EDITO

Garat

Chères Garatoises, Chers Garatois,

L'été est là et j'espère que vous passerez d'agréables moments et profiterez des activités estivales.

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau numéro de notre journal qui met en avant les événements et les initiatives passées et à venir sur notre commune.

Tout d'abord, j'aimerais souligner le succès de la cérémonie du 8 mai dernier commémorant la fin de la seconde guerre mondiale. Ce fût une nouvelle fois l'occasion de se souvenir mais aussi de transmettre aux générations futures les valeurs de paix, de solidarité et de tolérance qui ont été si chèrement défendues. En impliquant nos enfants à cet événement, nous leur offrons une opportunité unique d'apprendre et de comprendre l'importance de l'histoire de notre pays. Leurs témoignages, leurs poèmes et leurs réflexions nous rappellent que la mémoire collective est un trésor précieux.

Ensuite, je tiens à mettre en avant l'initiative, toujours active, des associations dans les manifestations organisées ces derniers mois et celles à venir. Tous ces moments favorisent le dynamisme sur la commune et rapprochent les gens autour d'événements fédérateurs ! Enfin, je n'oublie pas que notre commune ne serait pas ce qu'elle est sans l'implication et l'engagement de ses habitants. Je vous invite à continuer de vous investir dans la vie de notre communauté en participant aux projets locaux, aux associations et aux initiatives citoyennes.

Chères Garatoises et Garatois, cet été s'annonce plein de promesses, de souvenirs inoubliables et de moments de partage. Profitons de chaque instant et cultivons ensemble l'esprit de fraternité qui nous anime.

Hervé Ramat
Maire de Garat

▶ CÉLÉBRATION DU 8 MAI 2023

Ce 8 mai 2023 a célébré le 78ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Nous étions nombreux, habitants, élus, militaires, anciens combattants, enseignants et les enfants de tout âge à avoir participé à ce devoir de mémoire évoquant l'héroïsme de nos soldats tombés pour notre liberté. Nous sommes particulièrement fiers de nos enfants et notamment les élèves de la classe de CM1 de Mme SOULART de l'école élémentaire de Garat qui ont travaillé sur cette partie de l'histoire et qui ont lu des lettres de soldats écrites à leur famille durant la guerre.

Les discours prononcés ont rappelé l'importance de ne pas oublier le sacrifice de nos aînés et de continuer à œuvrer pour la paix dans le monde. Lors de sa prise de parole, Joel CASTEX, le président de l'association des anciens combattants a souhaité rendre un hommage à une guerre oubliée, l'Indochine, où le camp de Dien Bien Phu est tombé le 7 mai 1954. La Marseillaise fût chantée « a capella » par les enfants accompagnés par la foule présente.

Nous partageons avec vous la dernière phrase du discours « *Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté.* »





▶ LES OUVRIERS COMMUNAUX DE GARAT

Vous les avez certainement croisés sur le domaine communal, au coin d'une rue ou dans un des nombreux espaces verts, vêtus en jaune ou orange fluo : ce sont nos employés communaux.

Jean Louis, Claire et Sylvain, indispensables à la commune, forment une équipe soudée et motivée.

Ces 3 loyaux serviteurs de Garat sont en permanence sur le terrain de janvier à décembre, quelles que soient les conditions météorologiques.

Leur espace de travail s'est considérablement agrandi : 1944 ha dont :

- 28kms de voies communales (enrobé à froid, fauchage des accotements)
- 14 kms de chemins ruraux (recharge de calcaire, fauchage des accotements)
- Plus de 6,2 ha de surface de tonte
- 1500m de haies et des arbres à tailler
- Des kms de trottoirs où maintenant on n'a plus le droit au désherbant,



L'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux et des aires de jeux, l'entretien du matériel, sans compter les incivilités (dépôts sauvages de tous genres, avaloirs bouchés, détérioration des signalisations par accidents etc...)

On entend ici ou là, que font-ils ? La végétation indésirée encombre les espaces publics ! etc... Il est vrai que cette année la végétation a poussé en abondance et d'un seul coup. Ajouté à cela, quelques chantiers majeurs cette année, tel que la réfection totale du stade, réfection du chemin piétonnier derrière l'église etc...



Cette année, il a été décidé de refaire le gazon du terrain de foot. Un chantier de longue haleine. Avec la remise en état des embuts, tonte, ramassage, arrosage scarification avec le défoureur, ramassage des déchets mousse et mauvaises herbes, carottage avec le décompacteur aérateur, réensemencement avec le régarnisseur, ré-engazonnage des embuts



Si vous les rencontrez, un petit bonjour leur fera plaisir, les confortera dans leurs missions et leur motivation.

▶ RAMASSAGE DE PRINTEMPS 2023

Ce samedi 15 avril eu lieu l'édition 2023 du ramassage de Printemps. Le froid était au rendez-vous, mais cela n'a pas découragé les participants ! Ils étaient une trentaine à nettoyer les routes et chemins de notre commune..Une équipe suffisante pour remplir la benne du camion communal. Moins de déchets que l'année passée ! Serait-ce un signe de civisme de la part de nos concitoyens ? Nous nous en félicitons !

Nous en profitons pour dire un grand merci aux employés communaux qui, tout au long de l'année entretiennent notre commune. Il existe différentes applications mobiles qui permettent de signaler des dépôts sauvages et autres objets non autorisés dans la nature.

Cette opération, qui s'est déroulée sur la matinée fut suivie ensuite d'un moment convivial bien mérité et au chaud à l'Atrium. Quelques enfants étaient également présents, malgré les vacances scolaires. Merci également aux parents et enfants qui, dès petits viennent réaliser des actions pour Garat ! A la clé, un certificat pour les remercier, mais également des sucreries pour les plus gourmands !

Donnons-nous rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle opération de nettoyage des abords de notre jolie commune.





▶ LE BUDGET PRIMITIF 2023

Chaque année, la commune de Garat élabore son budget primitif afin de déterminer les ressources et les dépenses prévues pour l'année à venir. Ce vote permet de planifier et de financer les projets et services municipaux, en tenant compte des besoins de la population. Dans cet article, nous explorerons les principaux éléments du budget primitif de Garat, mettant en évidence les investissements prévus dans le projet de santé, la voirie communale et la création d'une piste cyclable. Les graphiques ci-dessous illustrent ces différentes allocations budgétaires.

Budget Primitif : 3,632M

Section investissement 1.701M



- Maison médicale : 688k€
- Projet restauration scolaire : 211k€
- Acquisition foncière : 226k€
- Voirie communale : 200k€
- Entretien batiments communaux : 190k€

Section fonctionnement 1.931M

- Charges à caractère général : 500k€
- Charges de personnel : 685k€
- Participation FNGIR : 115k€
- Autre charges : 150k€



Piste cyclable Garat/
Soyaux : 52k€

Charges de personnel

4 agents administratifs
3 agents techniques
5 ATSEM école maternelle
7 agents cantine/garderie



Aménagement cimetière
22k€



Installation photovoltaïque
Groupe Scolaire
80k€



Renouvellement système chauffage
Groupe Scolaire
32k€



Travaux réfection locaux mairie
45k€

M = million d'euro / k = milliers d'euros

L'élaboration du budget primitif de

la commune de Garat est un processus essentiel pour assurer le développement et le bien-être de la collectivité. Les investissements prévus dans le projet de santé, la voirie communale et la création d'une piste cyclable démontrent l'engagement de la commune envers la santé publique, la qualité des infrastructures et le respect de l'environnement. En allouant les ressources nécessaires à ces domaines clés, Garat poursuit sa volonté d'améliorer la qualité de vie de ses habitants et de créer un avenir durable pour la communauté.

▶ MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2023

Chaque année et avant le 15 avril, les communes doivent voter les taux de certains impôts locaux qu'elles perçoivent.

La taxe d'habitation (TH)

Pour rappel, l'article 16 de la loi de finances pour 2020 reconduisait jusqu'en 2022 les taux de taxe d'habitation appliqués en 2019, il n'y avait donc pas lieu de voter les taux de taxe d'habitation en 2022. En 2023, la collectivité doit le voter.

Le conseil municipal a décidé de maintenir ce taux à 8.49%. Une volonté de ne pas alourdir d'avantage la facture en totale expansion dont les foyers doivent déjà faire face.

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) et non bâties (TFNB)

La revalorisation des propriétés (bâties ou non) sera de 1,071 (+7,1%) = évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé -IPCH- entre novembre 2021 et novembre 2022.

C'est-à-dire que les bases seront revalorisées de 7,1%, mais attention l'évolution peut être inférieure selon les mises à jour des bases autres qui peuvent intervenir.

Le conseil municipal a décidé de maintenir ces taux à 46.98% pour la TFB et 58.4% pour la TFNB.

FOCUS



MA VIE DE CONSEILLER MUNICIPAL

Me revoilà !

Dans le dernier bulletin, j'ai essayé de vous expliquer comment on fait pour devenir conseiller municipal et comment j'ai vécu ce parcours de campagne

jusqu'aux élections et à la victoire de la liste dans laquelle je m'étais engagé ! Et bien voilà, j'y suis. Nous allons lors de la première réunion de travail parler de l'élection du maire et du fonctionnement du conseil municipal élu réparti au travers de ses différentes commissions. Laissez-moi vous parler de chacune d'elle en quelques mots pour que vous en sachiez d'avantage.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Il sert de relais entre le département, l'État et le citoyen qui solliciterait une aide ou prise en charge à la mairie. Il peut programmer des événements liés à la santé, l'hygiène ou la sécurité, par des actions de prévention et organise des manifestations conviviales (défilé Halloween, séance cinéma pour les enfants, colis des aînés, gestes qui sauvent, journées de dépistage,...) Il instruit les demandes d'aides sociales destinées à soutenir des populations en situation difficile. Il transmet les dossiers concernés aux organismes compétents. Les mairies versent au département une somme d'argent contribuant à l'aide sociale et ont la possibilité de verser directement une aide destinée principalement à la garde d'enfant, cantine ou aux repas à domicile, aux aides ménagères des personnes âgées.

Commission voirie et urbanisme

Vaste domaine dont la réglementation est technique, et qui concerne tous les actes de construction ou d'aménagement. Ces documents réglementent la manière dont le sol est occupé pour éviter des constructions anarchiques (parmi ces documents on compte notamment le PLU, des cartes qui divisent le paysage en zones dont l'usage est défini)

La commission voirie organise de manière cohérente en toute sécurité l'ensemble des déplacements des véhicules quels qu'ils soient en maintenant les réseaux routiers.

Elle établit un plan de circulation et de stationnement, émet des arrêtés municipaux pour régir la circulation et se charge de l'éclairage public sur la commune.

Elle se montre aussi particulièrement dynamique concernant la voirie communale de Garat avec la mise en place d'un parking de covoiturage avec une borne pour les véhicules électriques à Ste Catherine, l'entretien raisonné de la chaussée et de ses abords.

Elle ne manque pas non plus de créativité quant aux aménagements de loisirs (Parc petite enfance, city stade,...)

Commission des Affaires scolaires

Parmi nos actions fondamentales, le confort et la sécurité des enfants est une priorité et c'est le rôle de la mairie qui s'exerce sur le groupe scolaire de la ville. Elle est propriétaire des terrains et des bâtiments, elle assume les frais d'investissement et d'entretien. La commune organise aussi les temps périscolaires (cantine garderie), la gestion des employés qui s'occupent de l'entretien, des repas, servis à table,

de l'aide aux enseignants (ATSEM). Ce secteur a la particularité de réunir plusieurs domaines d'état et plusieurs communes (car l'école maternelle de Garat est intercommunale) dans l'intérêt des enfants. La commission intervient au quotidien pour entretenir les bâtiments et acheter du mobilier en accord avec les communes de Bouex et Dirac pour l'école maternelle. Garat a le privilège d'avoir une bibliothèque locale et des équipements de jeux adaptés pour contribuer à l'épanouissement des enfants.

Commission Bâtiment et patrimoine

Cette commission instruit les projets dans une perspective de développement durable et en veillant à appliquer une réglementation stricte en matière de sécurité pour les usagers.

Elle travaille sur des projets importants sur la commune, en s'attachant à maîtriser le budget avec des coûts de matériaux qui ne cessent de fluctuer. Elle a à cœur de préserver le patrimoine de la commune en veillant au bon état des bâtiments communaux ou lieux touristiques comme les lavoirs que nous avons sur la commune. De grands projets ont vu le jour ces dernières années comme la refonte du rond-point de Sainte Catherine, la construction de la nouvelle salle des fêtes et plus récemment la future maison de santé. Ce sont des projets lourds en termes de travail et

d'études et la commission travaille d'arrache-pied pour faire sortir de terre un bâtiment répondant aux besoins des habitants.

Commission Communication

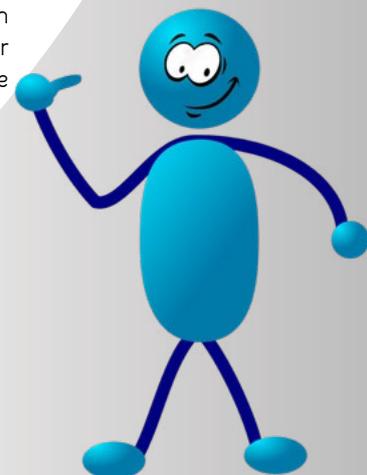
La communication est essentielle pour une commune, surtout rurale comme Garat, souhaitant exprimer son dynamisme. Dans une commune comme la nôtre il est essentiel de permettre aux usagers l'accès à l'information par des moyens classiques tels que les affiches, le site internet de la commune ou les applications mobiles. Faciliter la circulation des informations est essentiel dans la vie d'une commune et c'est ce que la commission a à cœur. Essayer de donner l'information aux habitants de toutes les manières possibles en s'adaptant à la mixité des générations présentes sur notre territoire.

Commission Vie Associative

Le monde associatif joue un rôle essentiel en faveur du lien social et montre l'intérêt et le dynamisme de la population communale. Chacune dans son domaine, les associations animent la commune tout au long de l'année permettant à chacun de trouver de quoi s'investir ou se divertir. Cette Commission agit en collaboration avec le Grand Angoulême pour mettre en place des actions sur le territoire local tels que les Soirs Bleus. La commission est au plus proche des 16 associations communales et fait le relais avec la mairie.



Les différentes commissions





L'ESPACE SANTÉ

Évoqué depuis plusieurs années, le début des travaux de notre projet « ESPACE SANTÉ » marque un tournant majeur pour notre commune. Ce projet ambitieux vise à répondre aux besoins croissants de la population en matière de soins de santé de qualité et d'accessibilité à proximité de leur lieu de résidence.

Le manque de services médicaux dans les zones rurales est un problème persistant dans de nombreuses régions de France, et Garat ne fait pas exception. Pendant de nombreuses années, les habitants de la commune ont dû faire face à des difficultés pour accéder aux professionnels de la santé. Ce bâtiment devrait se concrétiser au printemps 2024. Il sera construit à l'entrée de Sainte Catherine, avec une surface de 300m², les travaux évalués à 560 000€HT. En conclusion le démarrage de ce projet représente une avancée significative pour notre commune.



NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire à Garat : Un pas vers l'avenir en préservant notre patrimoine

Garat, est fière de ses traditions et de son patrimoine architectural. Soucieuse de conjuguer modernité et préservation de son histoire, la commune s'apprête à lancer un projet ambitieux : la construction d'un nouveau restaurant scolaire dans le bourg. Ce projet vise à répondre aux besoins croissants de notre population scolaire tout en respectant l'environnement et la qualité patrimoniale qui caractérisent notre commune.

Actuellement, le restaurant scolaire de Garat est hébergé dans l'ancienne salle polyvalente de la commune, adossée au groupe scolaire. Bien que ce bâtiment ait été un lieu central pour les repas des enfants depuis de nombreuses années, il ne satisfait plus aux normes en vigueur et son état de vétusté devient préoccupant.

Le nouveau projet de restaurant scolaire a pour objectif de fournir des repas préparés de qualité à 250 enfants par jour pendant la période scolaire. La salle de restauration pourra accueillir 260 enfants ainsi que 12 adultes. De plus, il y aura un espace spécialement conçu pour les élèves de l'élémentaire, avec une capacité maximale de 130 à 150 élèves, et un autre espace dédié aux élèves de la maternelle, pouvant accueillir jusqu'à 110 élèves.

L'un des principaux défis de ce projet est de préserver l'aspect patrimonial du bourg de Garat. La commune est attachée à son histoire et souhaite intégrer harmonieusement ce nouveau bâtiment

dans son paysage architectural existant. Des études approfondies ont été réalisées pour s'assurer que le design et les matériaux choisis respectent l'esthétique locale. Les architectes et urbanistes travaillent en étroite collaboration avec les autorités compétentes pour veiller à ce que le nouveau restaurant scolaire soit en parfait accord avec le caractère historique de notre commune.

Par ailleurs, l'aspect environnemental est au cœur des préoccupations de la commune de Garat. Dans cette optique, des mesures écologiques seront mises en place tout au long du chantier et lors de l'exploitation du restaurant scolaire. Des systèmes de gestion des déchets seront implantés, favorisant le recyclage et la réduction des déchets alimentaires. De plus, des équipements écoénergétiques et durables seront installés pour minimiser l'empreinte carbone du bâtiment et promouvoir une consommation responsable des ressources.

Ce projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire à Garat est le reflet de l'engagement de la commune envers ses habitants, en particulier les enfants qui fréquentent notre école. Il s'agit d'un investissement essentiel pour garantir leur bien-être, leur santé et leur épanouissement au quotidien. En concevant un espace moderne et fonctionnel, tout en préservant notre patrimoine architectural et en adoptant des pratiques durables.

Garat se projette vers l'avenir en conciliant harmonieusement tradition et progrès.

LE FLEURISSEMENT DU BOURG

Sous la houlette de Claire, le bourg prend des airs colorés grâce aux plantes qu'elle y dépose çà et là avec l'aide de ces collègues Sylvain et Jean-Louis. Un budget a spécialement été alloué afin de redynamiser le bourg avec de jolies fleurs et plantes qui nous l'espérons se plairont dans leur nouvel environnement.





▶ **PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE GROUPE SCOLAIRE**

Garat s'engage dans l'autoconsommation collective grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le groupe scolaire.

Le groupe scolaire de notre commune a franchi une étape majeure vers la durabilité énergétique en lançant les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective. Cette initiative vise à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables tout en sensibilisant les élèves à l'importance de la transition énergétique. Avec une puissance crête estimée entre 27 et 33 kWc, le groupe scolaire se positionne en tant que pionnier dans la région, démontrant ainsi son engagement en faveur de l'environnement et de l'éducation durable.

L'autoconsommation collective repose sur le principe de produire de l'énergie renouvelable localement et de la consommer sur place, permettant ainsi de réduire la dépendance aux sources d'énergie traditionnelles. Dans le cas du groupe scolaire, les panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit des bâtiments, profitant ainsi de l'espace disponible pour capter la lumière solaire et la transformer en électricité.

La puissance crête des panneaux, estimée entre 27 et 33 kWc, garantit une production d'énergie significative, capable de couvrir une grande partie des besoins énergétiques du groupe scolaire. Cette électricité sera utilisée pour alimenter les équipements et les systèmes du bâtiment, tels que l'éclairage, les ordinateurs, et les appareils électroménagers, réduisant ainsi la consommation d'électricité provenant du réseau public.

L'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective présente de nombreux avantages. Tout d'abord, elle permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre en évitant la production d'électricité à partir de sources d'énergie fossiles. Cela contribue à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de l'environnement pour les générations futures.

De plus, cette initiative permet de réaliser des économies significatives sur les factures d'électricité. Le groupe scolaire pourra réduire sa dépendance au réseau public et bénéficier d'une énergie propre et gratuite, produite localement.

Au-delà de l'aspect environnemental et économique, cette installation de panneaux photovoltaïques offre une opportunité d'échanger avec les élèves sur les énergies renouvelables et la transition énergétique.

Cette installation ne profitera pas uniquement au groupe scolaire car toute l'énergie non utilisée sera redistribuée dans les bâtiments publics dans un rayon de 2km (la mairie, la bibliothèque, le stade, l'Atrium, les ateliers communaux)



RENDEZ-VOUS OPTIQUE ET AUDITION

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

**Gratuit
et ouvert à
tous !**

DÉPISTAGE OPTIQUE ET AUDITIF

Venez faire tester votre vue et votre audition par nos professionnels de santé à la salle des fêtes de Garat !

à partir de 16 ans



JEUDI 28 SEPTEMBRE

de 14h à 18h



avec la participation de la mairie de Garat et la Mutualité Française Charente



▶ NOUVELLE ASSOCIATION À GARAT

Activ'gym vient de naître à Garat. Son objectif est de donner aux adultes la pratique d'une activité physique pour entretenir son capital santé, son bien-être et son plaisir. Nous comptons sur votre présence pour faire vivre Activ'gym et participer au dynamisme de la commune.

Rendez-vous le jeudi 7 septembre 2023 à 18h à la salle Atrium.

ACTIV'GYM NOUVELLE ASSOCIATION



FITNESS - PILATE
RENFORCEMENT MUSCULAIRE
ETIREMENTS

Avec **Cyrielle**
venez découvrir nos activités
à la salle ATRIUM de GARAT

90€ / AN



A partir du
Jeudi 07 septembre
de 18h à 19h

Mixte
Pour tous les niveaux

Pour tous renseignements :
ACTIV'GYM
06 18 55 13 15
activ.gym.garat@outlook.fr



GARAT l'ATRIUM
FORUM des ASSOCIATIONS
3 SEPT. 2023
10^h - 17^h
culture jeunesse sports loisirs senior bien-être
Venez rencontrer les associations de la Vallée de l'Echelle avec la démonstration de leurs activités.
RESTAURATION SUR PLACE

▶ HORS CADRE VTT SUR LE TOUR VTT DE CHARENTE

Ce week-end prolongé de l'Ascension, HORS CADRE VTT a poursuivi le tour VTT de Charente en itinérance. Après avoir réalisé en 2021 l'étape depuis le site du Chambon à Eymouthiers jusqu'à Tusson, en passant par les lacs de Haute Charente, la vallée de l'Issoire, Confolens, Verteuil-sur-Charente et Nanteuil-en-Vallée, l'équipe s'est lancée cette année dans un nouveau périple, de Anville près de Rouillac jusqu'à Yviers à côté de Chalais, couvrant ainsi une distance totale de 250 km en 4 jours.

Les participants, ayant à cœur de découvrir davantage notre beau territoire de la Charente, sont passés par le théâtre gallo-romain des Bouchauds, les charmantes villes de Cognac et Jarnac, tout en longeant les paisibles rives de la Charente. Ils ont également eu l'occasion de contempler les châteaux de Bourg-Charente et Bouteville et d'admirer les incroyables couleurs du lac situé dans les anciennes carrières d'Izengard.

Avec cette nouvelle étape de leur tour à vélo en Charente, nos vététistes sont désormais sur le point de boucler leur aventure en ne leur restant plus qu'à parcourir la partie sud-est. Une fois achevé, nul doute que leur périple à travers la Charente laissera derrière eux des souvenirs inoubliables et une meilleure connaissance de notre magnifique région.



ASSOCIATIONS



BIBLIOTHÈQUE «LIVRES ET COMPAGNIE»

Prix des Lecteurs du 1er roman 2023

Créé en 2004 à l'initiative de la Médiathèque La Caravelle de Villebois-Lavalette, le Prix des Lecteurs du 1er roman n'a depuis cessé de prendre de l'envergure.

Organisé par la Communauté de communes Lavalette Tude Dronne, l'association « Les Amis du livre de Tude et Dronne » à Lavalette, la Médiathèque Intercommunale La Caravelle de Villebois-Lavalette et le Service départemental de la lecture de la Charente, ce prix fédérait en 2022 17 médiathèques de Charente.

Elle en compte désormais 2 de plus dans votre réseau Libellus avec les médiathèques de Châteauneuf-sur-Charente et de Jarnac. Le jury, composé des lecteurs des médiathèques participantes, se voit proposer 6 premiers romans français à lire entre mai et novembre.

Renseignements au 06 82 45 52 76 ou au cours des permanences (mercredi et jeudi de 15h30 à 18h30 et samedi de 10h à 12h)



LE COMITE DES FETES DE GARAT DEVIENT LE COMITE DES FETES ET D'ANIMATIONS DE GARAT

Une équipe composée de 20 nouveaux membres s'est réunie le 23 mai dernier pour la première fois. La volonté de ce nouveau comité est de recréer une dynamique de groupe. Son but est d'animer la commune par l'organisation de manifestations festives et culturelles. Composition du nouveau comité :

Président : Guy BERSOT - Vice-Président : Pascal DULAC - Secrétaire : Christelle AUPY - Trésorière : Françoise RULLIER

Pour tous ceux qui souhaiteraient les rejoindre, contacter Guy BERSOT au 06.40.16.26.61

FETE DU CLUB DE FOOT DE GARAT

Dimanche 11 juin a eu lieu la fête du club de foot de Garat. Au programme concours de pétanque, structures gonflables, jeux en bois et tombola avec également restauration sur place.

Grâce au beau temps et aux nombreux visiteurs, cette journée a été une réussite. Merci à tous pour cette belle journée réussie. Remercions également les bénévoles (Garat - Valechel) d'avoir aidé pour l'organisation et le bon déroulement de cette journée.



LA VENUE DES JUMEAUX

Le weekend de Pentecôte, le comité de jumelage de Garat a reçu ses jumeaux de Walscheid. Arrivés à la gare d'Angoulême, les Walscheidois ont été accueillis par la municipalité à la salle Atrium pour un pot de l'amitié. Après une courte nuit : destination la Dordogne. En effet, comme à chacune de leur venue, nous leur faisons découvrir le patrimoine de la région et cette année, c'est la Dordogne qui a été choisie.

Visite des grottes de Villars le matin, repas dans une ferme auberge à Brantome. Après une balade digestive dans les rues de Brantome, croisière sur la Dronne et retour à la salle des fêtes de Garat où un repas dansant attendait nos jumeaux. Dimanche : cool. Journée champêtre à l'étang Dudo. Chacun, à son rythme a pu partager, repas, jeux, promenade. Et déjà, il faut se quitter, un peu triste mais plein d'espoir. L'année prochaine, c'est Garat qui se rend à Walscheid.





Déchetterie de Dirac

Lundi	9h - 12h	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

ERRATUM CALITOM

Avec le bulletin «Printemps 2023», nous avons distribué un feuillet avec des informations pratiques. Une erreur s'est glissée dans les horaires de la déchetterie de Dirac. Voici les horaires modifiés.

Informations au 05 45 25 04 01

INTERVENTIONS SANTE ET FAMILLE

La mairie a mis à disposition la salle « des amis du temps libre » pour différents intervenants en lien avec la santé et la famille. Axa et M.B.A mutuelle se sont positionnés pour venir dans la commune et proposent de vous rencontrer pour discuter de votre couverture santé. L'UDAF Charente propose des ateliers qui vous apporteront des conseils sur la gestion du budget familial.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 05 45 60 62 73.

MOIS	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
UDAF (CCAS)  Udaf Charente	Mercredi 20 - 10h/12h	Lundi 2 - 10h/12h Mercredi 18 - 10h/12h	Lundi 6 - 14h/16h vendredi 24 - 10h/12h	
AXA (matinée) 	Vendredi 8 Vendredi 22	Vendredi 6 Vendredi 20	Vendredi 3	
MBA (après-midi) 	Mardi 12 Mardi 26	Mardi 10 Mardi 31	Mardi 14 Mardi 28	Mardi 12

INFOS PRATIQUES



TRAVAUX MAIRIE

Durant le mois de juillet, l'accueil de la mairie est délocalisé dans la salle du conseil. Ceci afin de permettre des travaux de rénovation sur le pôle accueil de la mairie. Réfection des murs, des sols. Changement du mobilier et installation de la climatisation. Les travaux devraient s'étaler sur l'ensemble du mois de juillet. L'entrée se fera pas la porte se trouvant à gauche de l'entrée principale. Merci d'avance pour votre compréhension.

MON ÉTÉ GRAND ANGOULEME

Gratuité d'accès au centre aquatique Nautilus pour les 12 ans et moins (nés après le 10 juillet 2010) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 18 h, du 10 juillet au 31 août 2023 à Nautilus. Les cartes pourront être retirées par les familles ou leurs enfants dans votre commune dès leur réception en mairie. Elles ou ils devront présenter :

- 1 justificatif de domicile
- 1 justificatif d'âge de l'enfant
- 1 photo d'identité de l'enfant

Plus de renseignements au 05 45 60 62 73



Pour rappel, vous pouvez retrouver des informations communales :

Sur le site de la commune
www.garat.fr



Sur facebook
[@garatofficiel](https://www.facebook.com/garatofficiel)



Sur **PanneauPocket**
application mobile application PC



Infos légales

Magazine municipal de Garat
133, rue Jean Bouillaud
16410 GARAT

05 45 60 62 73
www.garat.fr
mairie@garat.fr

Retrouvez nous sur facebook



Directeur de la publication :
Hervé Ramat

Coordination et rédaction :
Commission communication :
Sylvie Perron, Alexandre Bastard, Virginie Ché,
Arnaud Pascon, Solange Olaïzola, Stéphane Cahorel.

Crédits Photos : Freepik - Mairie de GARAT
Impression : Côté Charente - Gond-Pontouvre
Distribution : Médiapost
Imprimé à 1000 exemplaires sur papier PEFC
ISSN : 1629 - 0984



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

- VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 25 ANS
- VOUS HABITEZ LA COMMUNE DE GARAT
- VOUS VOULEZ PASSER VOTRE PERMIS B

Vous pouvez prétendre à une aide allant jusqu'à 500€ en échange d'heures de travail

Les dossiers de demande et le règlement du dispositif sont consultables sur le site de la commune et à l'accueil de la mairie.

Mairie de Garat
133, rue du Dr Jean BOUILLAUD - 16410 GARAT
www.garat.fr - 05 45 60 62 73

Heures d'ouvertures :
lundi et mercredi : 8h30 - 12h / 13h - 17h
mardi : 09h30 - 12h / 13h30 - 18h # jeudi : 08h30 - 12h / 13h30 - 17h # vendredi : 08h30 - 12h

